Burundi : La milice du parti au pouvoir sévit contre les militants de l’opposition

@rib News, 03/11/2009COMMUNIQUE DU PARTI CNDD CONTRE LA BARBARIE DES GROUPES PARAMILITAIRES IMBONERAKURE DE GIHOGAZI EN PROVINCE KARUZILe Parti CNDD, suite aux tortures physiques infligÃ©es Ã son ReprÃ©sentant et ses militants en Commune Gihogazi, Province de Karuzi par le PrÃ©sident du Parti au pouvoir dans la mÃªme Commune, dÃ©clare ce qui suitÂ :LES FAITSÂ :1.Â Â Â Â Â Â Ce dimanche le premier novembre 2009, le ReprÃ©sent CNDD, le Camarade Jean Marie Vianney HARINGANJI avec dâ€™autres militants du Parti, ont une fois de plus Ã©tÃ© victimes de la barbarie du groupe paramilitaire IMBONERAKURE, une milice du Parti au pouvoir.
2.Â Â Â Â Â Â Une horde de 200 miliciens paramilitaire armÃ©s de gourdins, de pierres, ont sÃ©questrÃ© 12 militants du CNDI rentraient paisiblement chez eux. Ils les ont torturÃ©s, frappÃ©s Ã coups de pierres et de gourdins et notre ReprÃ©sentant Jean Marie Vianney HARINGANJI a mÃªme perdu une dent.Ce crime organisÃ© Ã©tait le supervisÃ© par Serges NDAYISENGA prÃ©sident du CNDD-FDD en Commune Gihogazi.Lâ€™OPJ au service en Commune Gihogazi saisi par notre ReprÃ©sentant a Â interpellÃ© le commanditaire du crime pour quelques minutes, lâ€™a aussitÃ´t relÃ¢chÃ©.POSITION DU CNDD3.Â Â Â Â Â Â Le Parti CNDD condamne avec Ã©nergie ces actes de barbarie et dâ€™intolÃ©rance perpÃ©trÃ©s par le paramilitaires du Parti au Pouvoir. Ces actes nâ€™ont dâ€™autre but que de remettre en cause le processus Ã©lectoral.4.Â Â Parti CNDD demande aux autoritÃ©s gouvernementales, de la justice, de lâ€™administration et aux organisations des Droits Humains de peser de leur poids pour arrÃªter et punir de maniÃ¨re exemplaire, les commanditaires et autres auteurs de ces crimes.5.Â Â Â Â Â Â Le Parti CNDD demande une fois de plus au Gouvernement et Ã la CommunautÃ© Internationale de procÃ©der au dÃ©mantÃ¨lementÂ des milices paramilitaires alliÃ©s au Parti au pouvoir afin queÂ les Ã©lections de 2010 puiss Ãªtre libres, transparentes et en dehors de toute sorte de menace.Â Â
Fait Ã Bujumbura le 03 novembre 2009Â Â
CNDDÂ Â
BIZIMANAÂ Â